

# ÉVÉNEMENTS QUI NE DEVRAIENT JAMAIS ARRIVER

---

**Décès ou préjudice grave dû au transport d'un patient de santé fragile ou atteint de démence, au cours duquel on n'a pas suivi les protocoles visant à assurer que le patient soit laissé dans un environnement sécuritaire**

## Définition

---

### Critères d'inclusion et d'exclusion pour la rédaction de rapports

Lorsqu'un patient à la santé fragile ou atteint de démence est transporté à son domicile ou vers un autre établissement ou service, il doit être laissé avec le soutien approprié. Il est essentiel que les gens responsables des transports s'assurent que le patient est laissé dans un environnement sécuritaire et que les personnes soignantes aient reçu un avis approprié.

Source : [Les événements qui ne devraient jamais arriver dans les soins hospitaliers au Canada](#)

*Remarque : La majorité des ressources liées ci-dessous sont disponibles en anglais seulement. On a fourni les liens vers les ressources en français lorsque c'était possible.*

## Ressources pour les équipes de soins de santé

---

### Lignes directrices cliniques, normes et meilleures pratiques

#### Nationales

- Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario : [Les transitions dans les soins et les services](#) (guide de bonnes pratiques ; version française disponible au téléchargement)

### Listes de contrôle, outils et ressources pour la prévention et la gestion

#### Nationaux

- Healthcare Insurance Reciprocal of Canada : [Client Falls and Handling and Transfer Injuries](#) (stratégies d'atténuation) et [Discharge Transportation to Home](#) (bonnes pratiques)

## Internationaux

- Australian and New Zealand College of Anaesthetists : [PG52 Guideline for Transport of Critically Ill Patients 2025](#)
- World Health Organization : [Acute Transfer Checklist](#) et [Interfacility Acute Transfer Checklist](#)

Des outils et des ressources supplémentaires sont disponibles dans notre communauté de pratique sur [la qualité et la sécurité des patients](#) sur Quorum.

Pour en savoir plus sur le programme de déclaration des événements indésirables graves de Santé Ontario pour les hôpitaux, veuillez consulter le site Web suivant : [Événements qui ne devraient jamais arriver](#).

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible? 1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, [info@OntarioHealth.ca](mailto:info@OntarioHealth.ca)

ISBN 978-1-4868-9838-1 (PDF)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026